



Conditions particulières d'accès à l'obtention d'une copie numérique d'une donnée géographique numérique du Service public de Wallonie – Type B2

(Version 1.1 du 03 août 2016)

Toute question relative au présent document est à envoyer à :
SPW – Département de la Géomatique - Direction de l'Intégration des géodonnées
Chaussée de Charleroi, 83 bis, 5000 Namur OU helpdesk.carto@spw.wallonie.be

Synthèse

Les Conditions générales d'accès à l'obtention d'une copie numérique d'une donnée géographique numérique du Service public de Wallonie s'appliquent sous réserve des Conditions particulières d'accès présentées ci-dessous.

Les Conditions d'accès peuvent être synthétisées comme suit :

La Donnée est-elle accessible...	Conditions d'accès
...par toute personne physique ou morale ?	Non (le Gestionnaire de la Donnée a restreint les Conditions générales d'accès suivant l'art. 1 §1 ci-dessous)
...pour une durée indéterminée ?	Oui
...gratuitement ?	Oui
...sur l'entièreté du territoire qu'elles couvrent ?	Oui
...pour toute finalité ?	Oui

Article 1. Modifications des Conditions générales d'accès

Les Conditions générales d'accès¹, référencées dans la Fiche descriptive de la Donnée, s'appliquent.

Cependant, ces conditions sont restreintes ou étendues par les Conditions particulières d'accès présentées ci-dessous.

¹ <http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGA.pdf>

§1. La Donnée n'est pas toujours accessible pour toute personne physique:

La Donnée n'est accessible qu'aux partenaires liés au SPW par une convention cosignée (ex. Convention WALTOPO).